

Les frontières dans le monde d'aujourd'hui

Comment les frontières marquent-elles inégalement les divisions politiques du monde actuel ?

a) Une multiplication des frontières

À partir des XVI^e et XVII^e siècles, les frontières commencent à se préciser avec l'essor des premiers États modernes en Europe et la reconnaissance de leur souveraineté territoriale (par exemple, le traité des Pyrénées de 1659). Avant cette période, les cartes représentant clairement les limites étaient rares. Aux XIX^e et XX^e siècles, l'**État-nation** européen s'impose en s'appuyant sur la notion de frontière « naturelle », une barrière physique jugée plus simple à contrôler.

Les périodes de colonisation puis de décolonisation ont contribué à la fixation de nombreuses limites. Les Grandes Découvertes ont partagé le monde en zones d'influence espagnole et portugaise (traité de Tordesillas, 1494). Entre 1885 et 1910, les Européens orchestrent un découpage de l'Afrique et de l'Asie. Au XX^e siècle, les nouveaux États issus de la décolonisation reprennent souvent ces tracés hérités.

Depuis 1991, environ 28 000 km de nouvelles frontières ont été créés et 24 000 km supplémentaires ont été définis par accords (créations d'États, règlements de conflits). Aujourd'hui, plus de 250 000 km de frontières terrestres structurent la planète, séparant 197 États souverains, dont 10 % sont âgés de moins de 25 ans. En Europe, l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 a ajouté 1 581 km de nouvelles limites.

b) Des frontières aux formes et fonctions variées

La mondialisation tend à effacer certaines frontières. Le nombre de regroupements économiques régionaux augmente (13 en 1979 contre 29 en 2019), élargissant l'espace économique des États (CEDEAO dès 1975, Union européenne en 1992). De plus, les effets globaux des activités humaines (réchauffement climatique, pollution) dépassent les limites nationales, poussant à des accords internationaux comme celui de Paris en 2015.

Cependant, on observe aussi un retour du protectionnisme. En 2017, 467 mesures ont été mises en place, dont près d'un cinquième par les États-Unis. La construction de murs progresse (20 000 km, soit 8 % des frontières mondiales), parfois sous forme de « frontières intelligentes » comme celle entre l'Ukraine et la Crimée (2019). Les aéroports renforcent le contrôle grâce à la biométrie et aux passeports électroniques (France, Australie).

Les frontières contemporaines se réinventent : certains pays externalisent leur contrôle. Par exemple, la France et le Royaume-Uni appliquent depuis 2004 des contrôles conjoints dans leurs ports (accords du Touquet). Depuis 2002, les États-Unis imposent la présence de leurs douaniers dans 58 ports étrangers (Tokyo, Rotterdam, Dubaï), représentant 85 % du trafic de conteneurs à destination de leur territoire.

c) Des espaces transfrontaliers en expansion

Les frontières se transforment aussi en zones d'interaction. Les écarts de développement favorisent des échanges intenses, comme entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo, où 80 000 commerçants vivent du commerce transfrontalier. D'autres espaces se structurent autour de

VOCABULAIRE

État-nation : concept reposant sur la réunion d'un État en tant qu'organisation politique, et d'une nation, c'est-à-dire l'ensemble des individus liés par un sentiment commun d'appartenance.

Interface : zone de contact entre deux espaces où la frontière est ouverte, permettant des échanges de flux (économiques, humains).

Smart border (frontière intelligente) : zone frontalière équipée en haute technologie et mise en réseau par les mégadonnées.

flux illégaux, comme l'immigration clandestine ou le trafic de drogue dans les Caraïbes ou au Sahel-Sahara.

Certains espaces transfrontaliers s'organisent autour d'activités économiques : le projet chinois des « nouvelles routes de la soie » crée un corridor entre la Chine et le Kazakhstan. La frontière américano-mexicaine abrite une zone productive liée aux maquiladoras. Des villes jumelles se développent de part et d'autre d'une frontière, comme Brazzaville et Kinshasa.

Les pouvoirs publics peuvent aussi encourager cette coopération. Dans le Grand Genève, la France et la Suisse mutualisent les transports urbains. En Afrique australe, des « parcs pour la paix » (comme celui du Kgalagadi entre l'Afrique du Sud et le Botswana) visent à prévenir les conflits. S'ils boostent le tourisme international, leurs retombées économiques profitent rarement aux populations locales.